

No de résolution

### Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

Province de Québec District d'Abitibi Municipalité de Rapide-Danseur

Séance extraordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 7 juillet 2015 à 16h30 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Mme Lucie Bélanger	Conseillère	siège no 2
Mme Louise Bégin	Conseillère	siège no 3
Mme Denise Jolin	Conseillère	siège no 5
M. Donald Dubé	Conseiller	siège no 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Darquise Bélanger directrice générale.

Absent M. Kim Bégin-Cossette Conseiller siège no 1
Absent M. François Cloutier Conseiller siège no 4

#### 1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- E Mot de bienvenue
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Acceptation des soumissions
  - 3.1 Ouverture des soumissions de l'appel d'offre No 15-87010-03
  - 3.2 Ouverture des soumissions de l'appel d'offre No 15-87010-04
  - 3.3 Ouverture des soumissions de l'appel d'offre No 15-87010-05
  - 3.4 Ouverture des soumissions de l'appel d'offre No 15-87010-06
  - 3.5 Ouverture des soumissions de l'appel d'offre No 15-87010-07
- 4. Période de questions
- 5. Fermeture de la séance

# 3. ACCEPTATION DES SOUMISSIONS

# 3.1 Ouverture des soumissions de l'appel d'offre No 15-87010-03

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées à 5 entreprises différentes

pour l'appel d'offre No 15-87010-03 pour « creusage de fossés

et de transitions dans le rang Coin St-Pierre »;

ATTENDU QUE cinq soumissionnaires nous ont fait parvenir leur offre de

service soit:

- Transport Alain Gagné
- > Transport Raymond Bérubé inc.
- > Transport Bélanger et fille
- ➤ Gabriel Aubé inc.
- Jean-Guy Roy entrepreneur inc.

### EN CONSÉQUENCE,

2015-07-203 | IL EST PROPOSÉ

par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Donald Dubé et résolu

à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la soumission de l'entrepreneur Transport Alain Gagné soit

acceptée pour effectuer les travaux de rafraîchissement et creusage des fossés ainsi que les transitions dans de rang Coin-

St-Pierre soit acceptée;

QUE les prix de la soumission sont : de 54\$ le voyage de gravier, 54\$

le voyage de sable, 79\$/h le camion, 88\$/h la pelle mécanique et

125\$/h la Pelle/camion;

ADOPTÉ.



No de résolution

### Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

# 3.2 Ouverture des soumissions de l'appel d'offre No 15-87010-04

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées à 5 entreprises différentes

pour l'appel d'offre No 15-87010-04 « Enlèvement de l'asphalte, deux ponceaux et rechargement en concassé rang du Pouce »;

ATTENDU QUE cinq soumissionnaires nous ont fait parvenir leur offre de service

> Transport Alain Gagné

Transport Raymond Bérubé inc.

Transport Bélanger et fille

Gabriel Aubé inc.

soit:

Jean-Guy Roy entrepreneur inc.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à

l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la soumission de l'entrepreneur Transport Alain Gagné soit

accepté pour exécuter les travaux d'enlèvement d'asphalte et de remplacement de deux ponceaux et rechargement en concassé

dans le rang du Pouce;

QUE les taux de la soumission sont : pelle/camion à 125\$/h, camion à

79\$/h, la pelle mécanique à 88\$/h et 156\$/voyage pour du

concassé 34;

ADOPTÉ.

3.3 Ouverture des soumissions de l'appel d'offre No 15-87010-05

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées à 5 entreprises différentes

pour l'appel d'offre No 15-87010-05 « remplacement d'un

ponceau, rang du Détour »;

ATTENDU QUE quatre soumissionnaires nous ont fait parvenir leur offre de

service soit:

Transport Raymond Bérubé inc.

Transport Bélanger et fille

Gabriel Aubé inc.

Jean-Guy Roy entrepreneur inc.

EN CONSÉQUENCE, 2015-07-205 IL EST PROPOSÉ no

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à

l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la soumission de l'entrepreneur Bélanger & fille soit accepté

pour exécuter les travaux de remplacement de ponceau dans le

rang du Détour.

QUE Transport Bélanger et fille a soumissionné 12\$/tonne livrée pour

le rechargement du ponceau avec 6 à 8 pouces de MG-20 sur la surface et qu'il a soumissionné 100\$/h la pelle pour le

remplacement d'un ponceau (54A);

ADOPTÉ.

3.4 Ouverture des soumissions de l'appel d'offre No 15-87010-06

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées à 5 entreprises différentes

pour l'appel d'offre No 15-87010-06 « Remplacement des

ponceaux, chemin Balbuzard »;

2015-07-204



No de résolution

2015-07-206

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

ATTENDU QUE

quatre soumissionnaires nous ont fait parvenir leur offre de

service soit:

> Transport Raymond Bérubé inc.

Transport Bélanger et fille

Gabriel Aubé inc.

Jean-Guy Roy entrepreneur inc.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Louise Bégin et

résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la soumission de Transport Raymond Bérubé inc. soit acceptée,

puisqu'il a soumissionné 500\$ (le ponceau) donc 1 500\$ pour

remplacer 3 ponceaux 24 x 40 sur le chemin Balbuzard;

QUE Transport Raymond Bérubé inc. a soumissionné 500\$ pour

remplacer un ponceau de 36 x 40 sur le chemin Balbuzard;

ADOPTÉ.

3.5 Ouverture des soumissions de l'appel d'offre No 15-87010-07

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées à 5 entreprises différentes

pour l'appel d'offre No 15-87010-07 « stationnement et borne-

sèche, chemin Balbuzard »;

ATTENDU QUE cinq soumissionnaires nous ont fait parvenir leur offre de

service soit:

Transport Alain Gagné

➤ Transport Raymond Bérubé inc.

Transport Bélanger et fille

Gabriel Aubé inc.

> Jean-Guy Roy entrepreneur inc.

EN CONSÉQUENCE,

2015-07-207 | IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Donald Dubé et résolu

à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la soumission de Transport Raymond Bérubé inc. soit acceptée,

puisqu'il a soumissionné 935.68\$ soit 3.44\$ la tonne pour un total de 272 tonnes pour le stationnement dans le chemin

Balbuzard

QUE Transport Raymond Bérubé inc. a soumissionné 85\$ pour sa

pelle mécanique pour faire une borne sèche sur le chemin

Balbuzard;

ADOPTÉ.

4. Période de questions

5. Fermeture de la séance

2015-07-208

Mme Lucie Bélanger propose la levée de la séance. Il est 17 h 47.

Accepté à l'unanimité.

Alain Gagnon, maire

Darquise Bélanger, directrice générale